



CONSERVATOIRE PREINSCRIPTION/REINSCRIPTION 2020 2021

LES TARIFS

PRESTATION CONSERVATOIRE	UNITES	TARIF NIMOIS ⁽²⁾	TARIF HORS NIMOIS
Frais de gestion	par dossier/ an	15,00 €	
Pratique en ensemble amateur orchestre symphonique, chœur de chambre	par activité/ an	60,00 €	90,00 €
Cours collectif seul (hors dispositif cursus ou parcours)		de 33 € à 230 € ⁽¹⁾	460,00 €
Cursus (cycle 1, 2 et 3) parcours personnalisé et adapté		de 61 € à 430 € ⁽¹⁾	645,00 €
Cycle spécialisé classes préparatoires en préfiguration			430,00 €
Location d'instruments	Par instrument/ an	70,00 €	

(1) Le tarif peut être fixé en fonction du taux de réduction (Pass Famille). Ce taux de réduction est calculé à partir du Revenu Fiscal de Référence et du nombre de personnes(s) à charge. Sans Pass Famille, le tarif maximum est appliqué.

(2) Sur présentation des justificatifs

A noter : une réduction de 50% du tarif est appliquée pour un instrument et spécialité supplémentaire.

Dispositif CHAM : Dispense des droits de scolarité à l'exception des frais de dossier de 15 euros. Une réduction de 50% du tarif est appliquée pour un instrument et spécialité supplémentaire.

LE PASS FAMILLE

La Ville de Nîmes propose à tous ses usagers nîmois, la possibilité de bénéficier de tarifs adaptés à leur situation, par la création Pass Famille. **Le taux de réduction calculé est valable 1 ans à compter de la validation de la demande.** Ce dispositif s'adresse également aux familles non nîmoises dont un enfant est scolarisé en ULIS, à l'école Plein air ou en situation de handicap.

Quand faire ma première ou nouvelle demande ?

Pour une prise en compte du taux de réduction dans la facturation des frais de scolarité 2020-2021, la création ou nouvelle demande de Pass Famille devra être réalisée au plus tard le 20 septembre 2020.

Quelles sont les pièces justificatives ?

- Le dernier avis d'impôt
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois - [consulter la liste des pièces recevables](#)
- Si enfant en situation de handicap, scolarisés en ULIS ou en Ecole de Plein Air, l'un des justificatifs suivants : l'attestation d'inscription en ULIS, ou l'attestation d'inscription Ecole de Plein Air, ou l'attestation MDPH ou l'attestation CAF de versement de l'allocation enfant handicapé.

Où et Comment faire ma demande ?

EN LIGNE

24h/24h 7J/7J

La connexion à mon compte personnel sera nécessaire.

En cas de difficultés
contacter

bureau-numérique@nimes.fr ou
04.66.76.70.55.

[Ma Démarche en ligne](#)

EN ACCUEIL MUNICIPAL

Prise de rdv obligatoire

En cas de difficultés contacter
la Mairie 04.66.76.70.01.

[Prendre RDV en ligne](#)

AU CONSERVATOIRE

Uniquement lors du rdv de
préinscription

En savoir plus sur le Pass Famille [cliquer ici](#)